


- PROCES VERBAL -

**EPREUVE PRATIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE  
POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS  
EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE**

**Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.**

L'examen pratique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le jeudi 14 mars 2024 de 13h30 à 16h45, à :

**Laboratoire BIOLOIRE  
8 rue de la Gare  
44400 REZE**

 candidats sur 4 inscrits se sont présentés.

L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
DIXNEUF	Prudence	ADMISE
GREGET	Tara	NON ADMISE
RASTOLL	Mathilde	ADMISE
STEVENIN	Margaux	NON ADMISE

2 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait à Rezé, le 14 mars 2024

Le Directeur CROIX ROUGE  
COMPÉTENCE Pays de Loire

Membre du Jury  
IDE

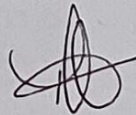
Membre du Jury  
Biologiste

Arnaud TESSIER

Croix-Rouge Compétence Bretagne - Pays de la Loire  
Centre Régional de Formation Professionnelle  
6 rue de la Gare - 44400 REZÉ  
Tél. 02 40 29 47 48

Marjorie GUILLOU



Eve Alexa  
MARIN LA MESLEE

